

PROGRAMME DE FORMATION

BPJEPS spécialité « Éducateur sportif » mention « Équitation »

1. Présentation générale

Intitulé du diplôme : BPJEPS – Éducateur sportif – Mention Équitation

Niveau : Niveau 4 (RNCP)

Métier visé : Moniteur / Monitrice d'équitation

Modalité : Formation en alternance (organisme de formation / structure équestre)

Durée globale de la formation :

- Formation en alternance du 21 septembre 2026 au 30 août 2027
- 542 heures en centre de formation et 945 en structure d'alternance.
- Rythme : cours les lundis (7h) et mardis (7h), hors vacances scolaires
- **Exceptions :** périodes de certification et individualisation des parcours

2. Objectifs de la formation

Former des professionnels capables de :

- Encadrer en sécurité des activités équestres pour tous publics
- Concevoir, conduire et évaluer des séances et cycles d'apprentissage
- Participer au projet et au développement d'une structure équestre
- Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés
- Valoriser les activités de la structure

3. Organisation pédagogique par blocs de compétences

BC1 – Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation

Volume indicatif : 100 h (centre) / 200 h (alternance)

Contenus de formation

- Analyse de l'environnement d'une structure équestre
- Identification des publics et de leurs besoins (dont publics en situation de handicap)
- Méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, actions, moyens)
- Organisation et planification d'actions
- Intégration des enjeux écologiques
- Suivi, évaluation et bilan d'un projet
- Communication interne et restitution à la hiérarchie

Compétences développées

- Concevoir un projet d'animation inscrit dans la structure
- Organiser et coordonner sa mise en œuvre
- Évaluer les actions menées et proposer des améliorations

Modalités d'évaluation

- Dossier écrit (25 pages max)
- Soutenance orale et entretien

BC2 – Valoriser les activités et projets d'une structure

Volume indicatif : 80 h (centre) / 150 h (alternance)

Contenus de formation

- Accueil et information des publics
- Techniques de communication orale et écrite
- Outils de communication (affiches, flyers, réseaux sociaux, site web)
- Adaptation de la communication aux publics spécifiques
- Promotion et fidélisation
- Cadre réglementaire et image professionnelle

Compétences développées

- Informer, conseiller et orienter les publics
- Promouvoir une activité ou un projet
- Adapter sa communication aux différents publics

Modalités d'évaluation

- Présentation de deux actions de valorisation
- Entretien avec jury

BC3 – Concevoir, conduire et évaluer des séances et cycles d'apprentissage

Volume indicatif : 250 h (centre) / 450 h (alternance)

Contenus de formation

- Pédagogie générale et spécifique aux activités équestres
- Conception de cycles et séances (du Galop 1 au Galop 7)
- Sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés
- Gestion de groupe et posture professionnelle
- Adaptation aux publics spécifiques
- Animation de séances (dressage, obstacle, travail à pied, extérieur)
- Analyse de pratique et évaluation des progrès

Compétences développées

- Préparer et sécuriser une séance
- Animer des séances d'apprentissage en sécurité
- Évaluer les pratiquants et ajuster sa pédagogie

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle (conduite de séance)
- Conception et présentation d'un cycle de séances
- Entretien avec jury

BC4 – Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés

Volume indicatif : 150 h (centre) / 250 h (alternance)

Contenus de formation

- Anatomie, physiologie et comportement du cheval
- Soins quotidiens et périodiques
- Prévention sanitaire et premiers secours équin
- Gestion de la cavalerie et planification du travail
- Convoyage des équidés
- Entretien des installations et du matériel
- Éducation et travail du cheval (plat, obstacle, extérieur)
- Bien-être animal et équitation de tradition française

Compétences développées

- Observer et évaluer l'état d'un équidé
- Assurer les soins et la gestion de la cavalerie
- Mettre en œuvre un programme de travail du cheval

Modalités d'évaluation

- Cas pratique (gestion équidés et matériel)
- Évaluation et travail monté d'un cheval
- Entretien avec jury

4. Prérequis et exigences techniques

- Validation des Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- Validation du test technique d'accès au BC4
- Justification d'une structure d'alternance

5. Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux dirigés et études de cas
- Mises en situation professionnelles
- Analyse de pratique
- Tutorats en structure

6. Débouchés professionnels

- Moniteur / monitrice d'équitation
- animateur équestre
- Responsable d'activités en structure équestre
- Travailleur indépendant (après expérience)

Programme conforme au référentiel BPJEPS Équitation en vigueur